

Cette rentrée 2009 se caractérise par des régressions importantes du point de vue éducatif et pédagogique, mais aussi par une dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants.

L'année 2008 - 2009 s'est terminée avec une avalanche de réformes mal fagotées, mal conçues, difficiles à mettre en œuvre et d'un intérêt pédagogique largement discutable. Dans le même temps les conditions de travail se dégradent. Coté moyens, la saignée budgétaire continue de faire des ravages.

Dans le premier degré, dans notre département, le nombre de postes perdus va rendre difficile les conditions d'exercice, notamment au niveau des remplacements, de certaines classes de maternelle, des RASED ...

La circulaire «sur les fonctions des enseignants spécialisés des Rased dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire» est d'ailleurs sortie récemment. La circulaire précise l'existence d'antennes RASED, notamment dans les secteurs ruraux, là où les distances entre les écoles sont importantes. L'organisation des RASED ne se limite pas en un réseau unique de circonscription. Le secteur d'intervention des personnels doit être suffisamment limité pour permettre une véritable efficacité pédagogique et une meilleure couverture du territoire. Les frais occasionnés lorsque les personnels sont appelés à se déplacer doivent être prévus.

On peut craindre que la hausse du nombre de postes annoncée au niveau national ne se transforme en baisse réelle de moyens lorsque l'on examinera l'exécution du budget. En effet, cela fait 3 ans que les budgets réalisés montrent que le ministère fait des économies supplémentaires –dont il ne se vante pas- en n'utilisant pas tous les emplois votés. Ainsi en 2008, la perte est de près de 2200 emplois. Malgré les hausses annoncées, il y aura eu au final moins de postes qu'en 2007 ! Cette politique frappe de plein fouet la scolarisation des enfants de deux ans.

Luc Chatel a annoncé qu'il maintiendrait le cap des suppressions d'emplois. Chacun perçoit bien que cette politique va à rebours de la vague démographique que connaît notre

pays. Sauf à vouloir développer de façon considérable l'emploi précaire dans l'éducation nationale. Cette tendance est aujourd'hui largement amorcée.

Dans le même temps, les emplois de droit privé se multiplient, alors que de véritables emplois pourraient être créés. Ce sont les emplois de vie scolaire, qui assurent des missions d'assistance administrative auprès des directeurs d'école, d'assistance au handicap ou encore de médiateurs de réussite scolaire. La précarité concerne donc de plus en plus de personnes (avec bientôt les remplaçants vu ce qu'il se passe dans certains départements qui font appel à des contractuels). C'est une orientation politique marquante. Et le signe d'une dégradation toute aussi marquante puisque le dénominateur commun à ces personnels est une formation professionnelle souvent réduite à sa plus simple expression alors même que ces emplois sont devenus indispensables dans les écoles.

Aujourd'hui, au lieu de crainte et de méfiance, c'est de respect, de confiance et de sérénité dont les enseignants ont besoin pour mener à bien leur mission éducative.